

**ENFANCE**

# Le combat pour l'IME continue

Des parents ont rencontré des responsables des instances compétentes, pour exposer leur situation et demander des places supplémentaires à l'IME d'Abbeville.

---

X. T.

---



Le collectif des parents va saisir le Défenseur des droits.

(Photo d'archives)

À l'approche des vacances scolaires, la mobilisation ne faiblit pas à l'Institut médico-éducatif (IME) d'Abbeville. Un collectif de parents d'enfants inadaptés et les responsables de l'établissement, géré par l'Adapei 80, continuent de demander des places supplémentaires. Ils sont encore 54 enfants sur la liste d'attente. Sans compter ceux qui seront orientés vers l'IME dans les prochaines semaines.

Il y a quelques jours, le président de l'association, Guy Boizard et une délégation de parents ont rencontré à Amiens des représentants de l'Agence régionale de santé (ARS), qui est le financeur, de la Maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH) et de l'Education nationale, pour rappeler leurs doléances. Ils étaient accompagnés du député (PS) Pascal Demarthe et du sénateur (LR) Jérôme Bignon, qui avait provoqué cette réunion. Le but était de mettre en contact les deux parties autrement qu'à travers des dossiers ou des courriers officiels.

## « MONTRER NOTRE ÉMOTION

## ET NOTRE DÉTERMINATION »

Selon les participants, cette rencontre n'a pas débouché sur « *une réponse concrète à des situations d'urgence* ». Mais elle a au moins permis aux parents de témoigner de leur quotidien, de leurs craintes pour leurs enfants. « *Nous avons pu nous exprimer, montrer notre émotion et notre détermination* », confie le père de Virgile. De plus, l'ARS a expliqué qu'elle réaliserait une étude approfondie de la situation dans la Somme, pour mieux cerner les besoins dans les années à venir. Jérôme Bignon a par ailleurs annoncé qu'il interpellerait personnellement les ministres picards du gouvernement (Emmanuel Macron, Barbara Pompili, Najat Valhaid-Belkacem ...) sur le sujet, pour tenter de faire bouger les lignes. « *La réponse est politique. On va agir au niveau national pour que le dossier soit examiné* », indique un collaborateur du parlementaire.

La situation évolue malgré tout, mais du fait d'un concours de circonstances. Exceptionnellement cette année, le nombre de jeunes adultes sortant de l'IME pour entrer dans d'autres établissements spécialisés (Esat, Foyer d'accueil médicalisé ...) est plus important que prévu : il est de 17. Cela ne libère pas autant de places, car l'institut doit revenir à son agrément d'origine, donc à une capacité d'accueil moindre, mais tout de même une douzaine, qui profitent aux enfants en tête de la liste d'attente. Les parents qui se retrouvaient sans solution à la prochaine rentrée sont soulagés. « *Ma fille de 13 ans rentre enfin à l'IME* », souligne ainsi Sandrine Gomes, l'une des porte-paroles du collectif. D'autres parents se satisfont aussi d'une proposition alternative, comme ceux de Virgile, qui quittera l'Ulis (Unité locale d'inclusion scolaire) de Rouvroy pour celle de l'école des Cardamines, en attendant une place à l'IME.

Pour autant, « *il faut continuer le combat* », insiste Catherine Louis, la maman de Lucas. « *Nous, nous sommes là pour représenter les familles en difficulté, celles qui n'osent pas se défendre*, poursuit Sandrine Gomes. *Et puis dans deux ou trois ans, le problème se posera de nouveau quand nos enfants seront de jeunes adultes.* » Le père de Virgile enchaîne : « *Il faut des solutions pour tout le monde.* »

D'autres réunions avec l'administration auront sans doute lieu. Collectivement, et pour certains à titre individuel, les parents ont également décidé de saisir le Défenseur des droits pour dénoncer une discrimination dans l'accès à l'éducation. Ils ne veulent rien lâcher, pour les enfants.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)